

FICHE DE SIGNALEMENT D'INDIVIDUS OU DE NIDS DU FRELON ASIATIQUE

(*Vespa velutina* Lepeletier)

A envoyer par e-mail à : ddsv16@agriculture.gouv.fr
ou par fax à : 05 45 67 05 27

Informations sur *Vespa velutina* (fiche descriptive et confusions à éviter), sur le site de l'INPN :
http://inpn.mnhn.fr/isb/recherche?espece=Vespa_velutina

Comment remplir cette fiche : Prière de renseigner au maximum les cases du tableau.

Si vous ne connaissez pas le point GPS (latitude et longitude) du lieu, merci de donner l'adresse exacte (rue, lieu-dit etc.) et de joindre si possible l'emplacement du nid sur une carte géographique ou un plan détaillé (indispensable pour bien localiser les nids et ne pas les comptabiliser plusieurs fois).

Si le nid est situé à moins de 10 m du sol, le signalement doit être obligatoirement accompagné d'une photo (même prise avec un téléphone portable) ou de l'envoi par courrier d'un insecte sec au MNHN, sinon il ne sera pas pris en compte dans la cartographie du site INPN.

*Les renseignements suivis de * sont indispensables*

LOCALISATION DU NID*		
Date* :	Commune* :	Département* :
Adresse (emplacement nid)* :		
Lieu dit* :	Latitude :	Longitude :
OBSERVATEUR*		
Nom de l'observateur* :	Profession :	Téléphone et / ou adresse e-mail* :
TYPE D'OBSERVATION*		
Frelons	Nombre :	
Nid	Support (espèce d'arbre, mur, toit, bâtiment, dans le sol...) :	
	Hauteur sur le support (en m) :	Diamètre du nid (en cm) :
Remarques (attaque d'abeilles, comportements divers....)		

Cette collecte d'informations, qui est faite dans un but scientifique, permettra de cartographier la répartition de *Vespa velutina* et de suivre l'expansion de cette espèce récemment introduite en France.

Merci de votre contribution

**Muséum National d'Histoire Naturelle
Inventaire National du Patrimoine Naturel**



***Vespa velutina*, un Frelon asiatique, envahit la France Aidez-nous à cartographier son expansion !**



Vespa velutina a été récemment introduit en France ; il est aujourd'hui largement répandu dans tout le sud-ouest du pays. Jusqu'ici, la seule espèce présente en France était le Frelon d'Europe *Vespa crabro*. L'arrivée de *V. velutina* en Aquitaine inquiète les apiculteurs car ce frelon se nourrit principalement d'abeilles. Ses colonies sont en général plus populeuses que celles du Frelon d'Europe. Le Frelon asiatique construit parfois son nid sous un toit, dans un mur ou dans le sol comme *V. crabro*, mais il préfère nettement l'installer dans les hautes branches d'un arbre. Un gros nid rond ou ovale placé à plus de 10 m de haut et autour duquel volent de grosses « guêpes noires » ne peut être qu'un nid de frelon asiatique.

Aucune des deux espèces de frelons n'est agressive envers l'homme sauf si on se rapproche trop près des nids. Une piqûre est douloureuse mais pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille (attention cependant aux personnes allergiques!).

Grâce aux signalements des apiculteurs et d'autres observateurs, nous avons cartographié la répartition de *Vespa velutina* en France depuis 2004. Plus d'une centaine de nids a été ainsi comptabilisée en 2006, entre Bordeaux, Brive et Toulouse, et plus de 1000 en 2007 de la Charente-Maritime au Gard en passant par la Creuse. Vous trouverez une fiche d'information et la carte de répartition de *Vespa velutina* en France sur le site de l'INPN : [http://inpn.mnhn.fr/isb/recherche?espece=Vespa velutina](http://inpn.mnhn.fr/isb/recherche?espece=Vespa%20velutina).

Vous pouvez nous aider à suivre en 2008 l'expansion de *Vespa velutina* à travers la France en nous signalant la présence d'adultes ou de nids dans votre localité.

Attention à ne pas confondre avec d'autres espèces comme le Frelon d'Europe ou la Scolie à front jaune. Référez-vous à la fiche *Vespa velutina* sur le site de l'INPN !

Merci d'avance pour toutes vos informations qui nous aideront à mieux comprendre les modalités de la dispersion du frelon asiatique et à poursuivre les recherches sur cette espèce invasive dont la biologie est très mal connue, même dans sa région d'origine. Prenez patience car Il faudra plusieurs mois pour intégrer l'ensemble des données sur le site.

**Muséum National d'Histoire Naturelle
Inventaire National du Patrimoine Naturel**